MINISTERE DE L’EDUCATION NATIONALE BURKINA FASO

ET DE L’ALPHABETISATION \*\*\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\* UNITE – PROGRES - JUSTICE

REGON DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

DIRECTION REGIONALE DE L’ENSEIGNEMENT DE BASE

ET DE L’ALPHABETISATION

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

DIRECTION PROVINCIALE DE L’ENSEIGNEMENT DE

BASE ET DE L’ALPHABETISATION DU SOUROU

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

**RAPPORT DE MISSION**

**Novembre 2012**

Du 20 au 29 Octobre 2012, une mission du MENA, a été effectuée à Polminhac (Toulouse) en France, entrant dans le cadre du partenariat entre l’école de Boussoum Tougan Burkina Faso et l’Association Nanga Boussoum en Corladès, Polminhac (Toulouse) France.

Cette mission conduite par le DPEBA du Sourou, s’inscrivait dans le plan de partenariat entre les deux parties et avait pour objet d’effectuer un stage d’observation et d’échanges réciproques de savoirs à caractère non conventionnel.

Le présent rapport qui fait la synthèse des actions menées, résulte de la nécessité de rendre compte aux fins d’en apprécier la pertinence et d’en tirer les conclusions qui s’imposent. Il s’articulera autour des points suivants :

**I-L’ACCUEIL**

**II- LES VISITES ET LES ECHANGES DANS LES STRUCTURES EDUCATIVES**

**III-** **LES ENTRETIENS DIVERS**

**IV- VISITE DES UNITES DE PRODUCTION**

**CONCLUSION.**

**I- L’ACCUEIL**

Parti de Ouagadougou le 20 octobre, la mission a été accueillie à Toulouse et conduit à Polminhac où une soirée d’accueil à été organisée. Présidée par le Maire de Polminhac, cette soirée a connu la présence des partenaires et sympathisants de l’Association. Un échange de discours et d’allocutions ponctué par des échanges de cadeaux et une animation à la cabrette et à l’accordéon à suivi l’accueil. Ainsi donc chacun des membres de la mission a reçu entre autre pour la gestion des activités le matériel suivant.

-Un ordinateur portable

-Un appareil photo numérique

**II- LES VISITES ET LES ECHANGES DANS LES STRUCTURES EDUCATIVES**

Suivant une planification rigoureusement organisée et exécutée à merveille, les activités de visites et d’échanges nous ont conduits à travers tous les éléments et segments essentiels du système éducatif français dont les plus essentielles demeurent ceux-ci après :

**II-1-L’ école de Polminhac**

Cette école reçoit les enfants de 2 ans à 6 ans et se divise en plusieurs sections :

Les tous petits à 2 ans

Les petits à 3- 4 ans

Les moyens à 4- 5 ans

La grande section à 5- 6 ans

Le CP à 6- 7 ans.

L’éducation y est inclusive et les programmes sont rigides à partir des CP. Chaque section a pour objectif l’acquisition et la maîtrise de compétences précises avant le passage en classe supérieure.

L’éducation y est obligatoire à partir de 3 ans mais seuls les enfants de 6- 7 ans sont pris en compte dans les différents calculs statistiques TBA/TBS. L’apprentissage de la langue locale, jadis interdite, l’OCCITANT, se fait dans les petites sections à travers des jeux de rôles.

**II-2- L’Entretien avec le Maire**

L’entretien avec le Maire, a été très riche en enseignement. La Commune gère les écoles primaires et l’éducation de la petite enfance, pour lesquelles elle reçoit un financement de l’état. Avec 15 Conseillers pour 15 villages, la Commune n’a pas de couleur politique. L’obligation de résidence est de mise. Il est fait également obligation d’afficher le buste de la marraine symbolisant la république, la photo du président, et une copie de la déclaration universelle des droits de l’homme.

La mairie, sur la base des fonds propres où des subventions reçues de l’état, intervient dans le domaine de l’éducation à travers l’achat de fournitures, de consommables, la réfection et l’entretien des écoles de même que la paye de la cantine, de l’eau et l’électricité.

Le recrutement et la gestion du personnel assurant le soutien aux enfants en situation d’handicap revient à la mairie, au cas où l’handicapé menacerait l’équilibre de la classe.

La Commune gère les bâtiments et les services, entretien la cantine (rémunération du personnel, les chambres de chauffage, combustion éclairage, achat de matériel et entretien, achat de produits alimentaire).

Le soutien à l’école se fait à travers des projets pédagogiques bien montés qui fait intervenir l’amicale des parents d’élèves et la mairie. La cantine est entièrement prise en charge. Il est demandé 2,5 € par enfant pour un coût de 10 Euros. Les enfants déjeunent 4 jours par semaine.

La Commune a perdu le poste d’un enseignant du fait du nombre peu élevé d’enfants. Elle comptait 84 élèves pour 72 familles.

**II-3-L’école d’application d’AURILLAC**

L’école d’application qui nous a reçus le 23 octobre 2012, dirigée par Mme AGNES Gonod, nous a permis d’observer une leçon (séance) de littérature en classe de CM2. A travers une exploitation d’un chapitre du roman de jeunesse « Sindba le marin ».

L’effectif de la classe est important et l’émulation assez faible. C’est une classe à niveau hétérogène qui accueille en plus deux (02) migrants venus de l’EST et du Ghana.

Après la leçon, les discussions ont porté sur la stratégie adoptée et le fond même de la leçon qui aurait permis de mettre en exergue les qualités et ou les insuffisances de SINDBA au cours de cette mésaventure.

La présence d’un professeur d’école stagiaire (PES) en situation d’observation nous a permis de rebondir et d’orienter les discussions vers le recrutement des maîtres et leur formation.

En fait qu’est ce qu’une école d’application ?

Une école d’application est une école où les enseignants stagiaires viennent s’exercer et découvrir leur métier en assistant à des cours donnés par un enseignant expérimenté qui a le statut de maître formateur.

Le stagiaire tient par moment les élèves, sous l’œil critique du maître formateur qui l’aide à bâtir ses séances et qui lui présente un bilan en fin de pratique classe.

Les maîtres formateurs se spécialisent, passent par le certificat d’aptitude à la fonction de professeur-Maître formateur(CAFPMF). Ils assurent également un certain nombre d’heures à l’Institut de formation des maîtres(IUFM) et sont remplacés momentanément par un enseignant non titulaire appelé « Modulateur».

Il est à noter l’existence d’une structure dénommée Réseau d’Aide Spécialisé aux enfants en difficulté RASED, rattachée à l’école et composée d’une psychologue et d’un maitre E.

Le rôle du Maître E étant d’intervenir en classe en soutien au maître titulaire dans la prise en charge momentanée mais régulière d’un enfant présentant des difficultés d’apprentissage.

Comment devient-on Professeur des écoles (nouvelle appellation des instituteurs).

On devient professeur des écoles après avoir été reçu à un concours académique. Le candidat devient professeur stagiaire pendant une année et est titularisé à la fin du stage après l’avis de l’inspecteur de l’éducation nationale. Le niveau exigé est un Master 2 ou tout autre diplôme conférant le grade de Master (diplôme d’ingénieur, DESS, DEA…).

Le professeur d’école peut choisir d’évoluer au sein des métiers de l’enseignement en se spécialisant ou devenir enseignant de second degré en passant un concours interne ou encore enseignant à l’étranger.

**II-4-L’enseignement Privée en France.**

En France l’enseignement privé est judicieusement encadré et existe sous quatre (04) formes :

* L’enseignement sous contrat d’association avec l’état ;
* L’enseignant privé sous contrat simple ;
* L’enseignement privé hors contrat ;
* L’enseignement familial par la famille, très marginal

Beaucoup d’établissements privés sous contrat appartiennent à l’enseignement catholique 90%.

Nous avons d’ailleurs pu assister à un cours de sociologie en terminale sur la conception Marxiste (Karl Max) et Wébérienne (Max weber) des classes sociales axée sur l’analyse de la structure sociale.

**II-5/ L’entretient avec le directeur Académique de la Circonscription**

Avec le directeur académique de la circonscription nous avons pu aborder différents aspects dont les plus essentiels sont :

* La charge administrative de l’inspecteur ;
* Les actions dans les écoles : conseils et inspection ;
* L’organigramme de l’inspection ;
* La politique éducative : reforme, concours, emplois, carrières.
* La hiérarchisation des fonctions ;
* Les collectivités locales et leurs compétences en matière d’éducation ;
* La carte scolaire
* Etc

De façon schématisée, la hiérarchie qui va du professeur des écoles au Ministre de l’Education Nationale s’établie de la manière suivante :

Professeur des écoles

Directeur de l’école (il est à noter que le directeur d’école n’est pas le supérieur hiérarchique du personnel d’enseignement affecté dans son école)

Inspecteur (IEN)

Inspecteur d’académie (IA)

Recteur

Ministre

Ce modèle pourrait inspirer le système éducatif burkinabé dans la mise en œuvre de la reforme

**II-6 Le Lycée Agricole CFPPA ( Centre de formation professionnelle et de promotion agricole)**

Le secteur agricole est le secteur le plus développé du département du Cantal. De ce fait, le CFPPA qui s’inscrit dans la dynamique du renforcement de la capacité des acteurs de ce secteur s’investit dans la formation des futurs agriculteurs et de techniciens-Conseils et prestations de service. La formation est diplomate et recouvre trois (3) aspects :

1/ La formation initiale pour 10 mois avec un volume horaire de 200 heures qui s’adresse à ceux qui viennent des établissements scolaires.

2/ La formation alternée qui reçoit des entreprises et des autres acteurs du secteur des personnels en vue d’un renforcement de capacités et d’amélioration de compétences.

3/ La formation des adultes qui débouche sur le métier d’agriculteur.

L’état contribue à la formation et impose le niveau de formation dont la base de recrutement est le BAC.

A la fin de la formation, sur la base d’un projet de 300.000 à 500.000 Euro à partir d’un prêt à taux préférentiel, l’Etat assure l’installation et l’accompagnement des sortants du CFPPA.

Les sortants sont donc outillés pour s’installer et la plus petite installation avoisine les 10 ha et demi de superficie par agriculteur.

Les plus grandes installations vont jusque à 70 ha .De plus ils assurent la transformation des produits fermiers (lait, viande) dont nous avons pu visiter une unité de production et de transformation vraiment moderne.

Les sortants ne sont plus suivis par le CFPPA, mais restent dans l’accompagnement des chambres d’agriculture qui en assurent la quête de la qualité et de performances. Il est à signaler que la division du travail qui oblige les producteurs à vendre le lait à des transformateurs industriels, lèse ces derniers qui reçoivent de temps à autres, une aide en complémentation de 0,30 à 1 Euro. Nous avons pu à la fin des différents entretiens, visiter une ferme de fromagerie artisanale qui nous a permis de nous familiariser avec la fabrication du fromage fermier : le parcours du lait jusqu’à la distribution du fromage. 40 litres de lait pour 1 kg de fromage vendu à 12 Euro.

**II-7-** **Visite au CFAS** (Centre de formation d’Apprentis Spécialisés)

Le centre, affilié à IFPP d’Aurillac est une structure associative qui reçoit les enfants de 15- 16 ans et plus, déscolarisés ou en difficultés d’apprentissage. C’est une structure qui permet une insertion sociale en restant dans une perspective scolaire, débouchant (les sortants) sur un contrat de travail ou de pré qualification d’adaptation sociale. La formation est assurée par des formateurs enseignants en général. Le contenu est dispensé en 400 heures/an alternée en 200 heures de théorie (économie – histoire etc) et 200 heures en pratique (atelier). C’est un lieu de recherche de la meilleure solution possible pour le jeune, une individualisation dans ce qui au mieux peut être fait à l’apprenti.

80 à 85% de jeunes sortis de ce centre ont obtenu un emploi durable. Taux de placement à 99%.

La plus grande difficulté de ce centre est l’acceptation de la reconnaissance du handicap des enfants par leurs parents.

Le centre est financé par l’état et les entreprises qui ont obligation d’embaucher ce type de personnel ou de payer un impôt qui permet au centre de fonctionner.

**II-8-Visite au CDDP (Centre de Documentation Départemental Pédagogique)**

La visite au CDDP nous a permis de comprendre et de toucher du droit une volonté ferme de ressourcer les apprenants à travers une disponibilité de documents pour soutenir les apprentissages et la formation. Nous nous sommes entretenus avec Madame Elizabeth La Roche Inspectrice chargée des maternelles, avec qui nous avons parcouru une fois de plus, la structuration, l’apprentissage, de la garderie à l’université.

L’accent est mis ici sur des compétences de bases qu’il faut maîtriser avant de passer à une étape supérieure.

**II-9** **- L’Ecole de la deuxième chance**

L’école de la deuxième chance, comme son nom l’indique est logée au Musée Saint Etienne, au Muséum des volcans. Elle permet à une catégorie d’élèves en situation très difficile et attesté par le Conseil de santé, de suivre une formation ciblée et adaptée en 7 mois (950 heures) en vue de leur permettre une insertion sociale à travers une formation. Ce sont des enfants de parents en difficultés sociales ou envoyés par des structures.

L’école a été crée en 2006 par Edith Cresson (Ancien Premier Ministre de France)

**II-10-Visite de la Médiathèque de VIC SUR CERE**

La médiathèque est une structure communale ouverte à tout public en vue d’apporter un complément d’activité de lecture au niveau des écoles et des collèges par le prêt des livres, CD ,Vidéos, etc…

C’est un espace média mis à la disposition des abonnés.

Sous la supervision de ALINE AURIEL nous avons eu un échange nourri franc et direct avec les élèves d’une classe de 6ème du collège de VIC SUR CERE. Cela a permis à ces enfants de mieux connaître le Burkina Faso.

**II-10- Visite au RAM**. (Relais d’Assistantes Maternelles).

Nous avons par la suite, pu visité une maison de l’enfance ou des parents ne disposant pas suffisamment de temps, confient leurs progénitures à cette garderie qui s’en occupe pleinement. Ils reviennent les chercher et les déposer au rythme de leurs activités

La grande question ici se pose quant à la qualification des nounous qui agissent directement sur ce que les mamans ont de plus chers : leurs enfants.

C’est un stade où tout peut être gagné comme tout peut être compromis.

Ce manque de qualification et ou de capacités pourrait être préjudiciable pour la suite de l’éducation de l’enfant.

**II-11-Visite à l’Ecole Maternelle** **de VIC SUR CERE**

Cette école maternelle prend en charge les enfants des moyennes sections 4 -5 ans sous la conduite de la directrice SANDRINE Irlande nous avons pu apprécier des salles de classe, la salle de sieste, la salle de motricité et les diverses réalisation collectives des élèves. Une soixantaine d’enfants y est scolarisée et le point de réflexion a porté sur la notion de projet d’école et de projet de classe élaborée sur une période de 3 ans dont une copie nous a été remise.

**III-** **LES ENTRETIENS DIVERS**

**III-1-L’entretien à la Radio**

Au cours de notre visite, nous avons eu l’opportunité d’accorder une interview de 23 minutes à Monsieur SERGE MIELVAQUE président de la radio RPA (Radio Pays d’AURILLAC) émettant sur 107.4 FM. L’entretien a porté sur la connaissance de l’association NANGA BOUSSOUM, le stage d’observation et échanges réciproques et autres argumentaires sur les acquis du stage.

**III-2- Insertion dans le journal « la montagne »**

Nous avons pu bénéficier d’une insertion dans un journal de la place « la montagne » qui a relayé l’objet de notre séjour dans sa parution du 26 octobre 2012.

**IV- VISITE DES UNITES DE PRODUCTION**

Dans le sens de mieux visualiser les acquis scolaires dans le domaine de la production, nous avons effectué des visites dans certaines unités vitales qui procurent à Polminhac et à ses environs, tous les besoins de consommation. Il s’agit essentiellement des unités de production suivantes :

a/ La pisciculture du Ganel ou monsieur Noel Vazelle produit, à partir d’une source d’eau bien maîtrisée, plusieurs espèces de poissons (arc en ciel, truites farios, grandes truites) pour la consommation de la population.

b/ La ferme de la Ribe de Monsieur Jean-Louis Robert qui pratique l’élevage dans un domaine situé à 1000 m d’altitude. Cette ferme fournit des produits laitiers et de la viande.

c/ La ferme de production laitière d’Annie et Gady Tourdes qui élève également des chevaux et des poulains. Ladite ferme a remporté un trophée en 2012.

d/ La fromagerie artisanale chez Mr et Mme Navarro à MARUESOLS où nous avons découvert la fabrication du fromage fermier. Nous avons assisté à la production et à la dégustation du fromage.

e/ La porcherie qui est en phase d’installation dans un univers de producteurs de lait, de vaches et de chevaux. Cette porcherie entretenue par un jeune s’inscrit dans la dynamique de création d’emplois aux jeunes. Très modernisée, cette porcherie augure des lendemains meilleurs pour une production de qualité.

f/ L’usine PYRAM

PYRAM est une usine de production de meubles de qualité, très respectueuse de l’environnement qui ne s’approvisionne qu’à partir de la matière première (bois) produite par reboisement. L’usine emploi environ 150 salariés et est dirigée de mains de maître par Madame Marielle Maniaval, cadre administratif qui en fait une raison de vivre.

Tout au long du séjour, l’association n’a ménagé aucun effort pour rendre notre séjour agréable. Ainsi donc, elle amis un dispositif spécial qui nous a permis d’être reçu chaque soir dans une famille d’accueil pour prendre en toute convivialité un repas. La constance est de mise et chaque repas se prend en véritable communion.

V-LA VISITE DES SITES HISTORIQUES ET TOURISTIQUES

L’élément culturel n’a pas été occulté au cours de notre séjour.

Bien distillé et programmé nous avons vécu au rythme de la culture et de l’histoire de Polminhac et de la région du Cantal à travers les visites suivantes.

* Soirée d’accueil et dansante à l’accordéon et à la cabrette animée par Florence et Isabelle
* La visite au château de Pesteil sous la conduite de Natalie FELGINE
* La visite au moulin de Niervège avec Monsieur Noël VAZELLE
* La visite à l’église de PAJUEROL où une soirée a été organisée à notre intention
* La visite du barrage du grand val
* La visite à la source d’eau chaude à chaude AIGUES
* La visité au club de sky
* La découverte du tunnel
* La visite de l’autoroute
* La visite du viaduc construit par Gustave EIFEL

VI-LA RENCONTRE D’ARBITRAGE DES PROJETS

C’est à la faveur de la rencontre d’arbitrage, tenue le 27 octobre 2012 dans la matinée chez Francine et GEORGES LAPORTE que nous avons pu expliquer aux différents membres actifs de l’Association, les projets dont nous sommes porteurs.

Cette rencontre a été merveilleusement introduite par l’audition sur la Radio le PAYS 107.4 de l’interview accordé le 25 octobre à AURILLAC

VII-**L’AG DE L’ASSOCIATION**

Cette AG a eu lieu le 27/oct/2012 aux environ de 20 h. L’opportunité nous a encore été donné de clarifier certains aspects des projets portés, à l’attention de tous les membres. Les accords de principe ont été obtenus et le renforcement du partenariat a été préconisé.

C’est ce jour là, pendant que nous étions en concertation que la neige est tombée, silencieusement et insidieusement, recouvrant les véhicules et tous les espaces. Nous ne nous sommes pas privés à la manière des enfants, de nous y pavaner avec photo à l’appui et même d’effectuer une virée-glissade mémorable en voiture sur un terrain de sport recouvert de neige. Ce fut une belle et merveilleuse soirée.

VIII-QUE RETENIR DE CE STAGE D’OBSERVATION ?

Des échanges combien fructueux et bénéfiques ont découlé du stage, résultant de la volonté affichée de l’association, à nous faire découvrir en peu de temps toute la réalité éducative et sociale d’une région, d’une localité partenaire. Les aspects ci- après sont donc à prendre en termes d’acquis et de résultats immédiats du voyage et des échanges.

1/ Sur le plan du système éducatif, les similitudes sont frappantes du fait que notre système éducatif s’inspire largement du système français.

\*La structuration et l’organisation en académie pourrait inspirer le système éducatif burkinabé pour résoudre la question du transfert du second cycle au MENA.

\*La qualification du personnel est une exigence en France. Le niveau minimum pour enseigner étant le BAC + 5, pourrait influencer notre système de formation et de recrutement du personnel.

\*L’éducation non formelle et l’alphabétisation devrait mieux s’organiser et prendre en compte tous ceux qui sont en marge du système formel pour résoudre la question de la formation et de recrutement.

\*L’éducation de la petite enfance pourrait être renforcée à travers l’ouverture des haltes garderies autours de CPAF et des écoles à six classes.

\*Les écoles françaises fonctionnent par projet d’école qui pourrait inspirer les écoles du B.F.

**Dans l’immédiat les acquis suivants sont à capitaliser**

1/ l’ouverture d’un collège d’enseignement général à BOUSSOUM dont l’accord de principe a été obtenu dans le sens de l’accompagnement à la réalisation par la recherche de mécénat.

Il revient à nos deux ministères MENA et MERSS de travailler de concert en vue de l’obtention de l’autorisation d’ouverture qui pourrait mettre en route la réalisation de cet accord.

2/ La Construction d’un CPAF

Le principe d’accompagnement est acquis. Il revient à la DPEBA d’ouvrir le CPAF et l’organiser en vue de rayonner à travers la réalisation d’autres ateliers de formation. (Couture, jardinage etc.) par les sortants. Un centre y est même ouvert à la faveur de la Campagne Spéciale d’Alphabétisation (CSA) et nous comptons le rendre pérenne pour supporter les autres types de formations.

3/ La halte garderie. Le principe d’accompagnement est acquis. Il revient donc à la DPEBA de le rédiger et de présenter sous forme de projet chiffré à soumettre à l’Association.

4/ Le jardin scolaire est acquis. Il ne reste qu’à en déterminer les éléments potentiels de réalisation à travers un projet pour 2013.

5/ La bibliothèque. Principe d’ouverture acquis Il s’agit d’ouvrir et de renforcer la bibliothèque de l’école de Boussoum, de la CEB/Tougan II et de la DPEBA/SOUROU ; Une collecte de document à même eu lieu pour être acheminer au mois de mars 2013.

6/ L’ouverture et l’équipement d’une salle informatique de même que la création d’un site WEB pour la DPEBA est à présenter sous forme de projet.

7/La poursuite du soutien à la promotion de l’excellence

8/Le parrainage des enfants nécessiteux

9/L’élaboration d’un mini projet en faveur des mères éducatrices

Dans la foulée, les aspects suivants relevant de la satisfaction des besoins immédiats de l’école de Boussoum ont été satisfaits par l’Association. Il s’agit de :

* l’achat de 2 bureaux : 50 000 F CFA
* l’achat de 13 tables bancs : 227 500 F CFA
* l’achat de 4 chaises : 24 000 F CFA
* l’achat d’une armoire : 25 000 F CFA
* les frais de fonctionnement : 1478 F CFA
* les frais d’inscription 116 élèves au CP1 : 180 € soit 117 900 F CFA
* la cantine endogène : 400 € soit 262 382 F CFA

Il convient de citer la somme de 120 € soit 78 600 FCFA récoltée à la suite d’une tombola organisée chez les DANIEL’S pour soutenir l’école de Boussoum, touchée par la crise alimentaire de 2011.C’est le lieu de saluer cet élan de solidarité hautement humain.

**Conclusion**

Le stage d’observation et d’échange de savoirs réciproques a été bénéfique à tout point de vue en ce qu’il a permis de renforcer le partenariat entre l’école de Boussoum et l’Association Nanga Boussoum en Corladès, Polminhac (Toulouse) France.

Les convergences de vue sont frappantes dans la volonté de chaque partie de travailler à mettre en œuvre des actions pérennes au profit des élèves de Boussoum. Une connaissance et une ouverture réciproques se sont instaurées et un approfondissement des relations établi qu’il conviendrait de mieux gérer pour faire de Boussoum un pôle d’excellence tel que vu du côté de Polminhac.

L’ensemble des acquis devrait connaître un suivi rigoureux et chaque partie devrait principalement jouer sa partition.

Pour notre part, la ferme résolution est prise d’entreprendre tout ce qui relèverait de notre compétence pour pérenniser le partenariat.

Au rythme de l’évolution dudit partenariat l’état burkinabé pourrait reconnaître un jour, les mérites de l’Association Nanga Boussoum en Corladès, Polminhac (Toulouse) France par une distinction honorifique.

Tougan, le 15 novembre 2012

Le Directeur Provincial de l’Enseignement de

Base et de l’Alphabétisation du Sourou

**Amadé OUEDRAOGO**

Inspecteur de l’Enseignement du premier Degré

Officier de l’Ordre National